

INSTRUCTION

N° 06-010-A-B du 7 février 2006

NOR : BUD R 06 00010 J

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

CODIFICATION DES MINISTÈRES ET SERVICES -
IDENTIFICATION DES ORDONNATEURS - GESTION 2006

ANALYSE

Nomenclature des ministères, services et ordonnateurs - Mise à jour

Date d'application : 07/02/2006

MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; ORDONNATEUR ; NOMENCLATURE ; CODIFICATION

DOCUMENTS À ANNOTER

Instruction n° 05-044-A-B du 17 octobre 2005

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	PGT	TPG	DOM	COM	TGAP	TGE	TGCST	DF	IP	SIA	RIEP
DP	AAPP	ACPE	DCM									

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
6^{ème} Sous-direction - Mission Vérification des comptes de gestion

La présente instruction a pour objet d'informer les comptables des modifications apportées à la codification des ordonnateurs figurant en annexes 2, 3 et 4 de l'instruction n° 05-044-A-B du 17 octobre 2005 relative à la codification des ministères et à l'identification des ordonnateurs au titre de la gestion 2006.

La Direction Générale devra être saisie des difficultés d'application des présentes dispositions en matière de dépenses sous le timbre du Bureau 7B (Modernisation de la dépense publique – téléphone : 01.53.18.83.39), en matière de recettes sous le timbre du Bureau 4A (téléphone 01.41.63.53.72) et, pour les problèmes touchant plus particulièrement à la codification, sous le timbre de la Mission Vérification des comptes de gestion – 6^{ème} Sous-Direction (téléphone 01.60.37.99.02).

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LE SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DE LA 6^{ÈME} SOUS-DIRECTION

David LITVAN

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : CODIFICATION DES ORDONNATEURS DES SERVICES CIVILS. BUDGET GÉNÉRAL.....	4
CHAPITRE 2 : CODIFICATION DES ORDONNATEURS DES COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.....	19
CHAPITRE 3 : CODIFICATION DES ORDONNATEURS DES SERVICES MILITAIRES. BUDGET GÉNÉRAL.....	22
CHAPITRE 4 : CODIFICATION DES ORDONNATEURS ACCRÉDITÉS AUPRÈS DE L'AGENT COMPTABLE DES SERVICES INDUSTRIELS DE L'ARMEMENT	23

CHAPITRE 1 :
CODIFICATION DES ORDONNATEURS DES SERVICES CIVILS.
BUDGET GÉNÉRAL

Mise à jour de l'annexe n° 2 de l'instruction n° 05-044-A-B du 17 octobre 2005.

MINISTERE : 01 - Affaires étrangères

Suppression de codes ordonnateurs :

Ordonnateurs exerçant leurs fonctions à l'étranger	
80	Le Ministre délégué ou le Consul général ou le Consul de France
81	Le Consul général de France (tout poste autre que Jérusalem *)
82, 83, 84, 85 , 87 , 89	Le consul général de France
<i>* Le Consul général de France à Jérusalem est maintenu sur le code 81</i>	

MINISTERE : 02 - Culture

Création d'un code ordonnateur :

Ordonnateur à compétence départementale
801 (code ordonnateur technique) Le Préfet de département - Écoles d'architecture

MINISTERE : 06 – Éducation Nationale et Recherche**Suppression d'un code ordonnateur :**

Ordonnateur à compétence départementale	
77	Le Directeur du Service des Constructions des Académies de la Région Ile-de-France

MINISTERE : 07 – Économie, Finances et Industrie**Création de codes ordonnateurs :**

Ordonnateur à vocation nationale	
108	Le Directeur chargé de la Direction de la Garantie et des Services Industriels à Paris (pour les crédits délégués par la Direction des Impôts)

Ordonnateur à compétence régionale	
54	Le Directeur des Douanes de Mayotte

Suppression de codes ordonnateurs :

Ordonnateurs à compétence régionale	
56	Le Président de la Chambre Régionale des Comptes de la région Ile-de-France
61	Le fonctionnaire chargé de diriger la délégation de la DGI pour la région Ile-de-France
62	Le Directeur régional des Impôts

Ordonnateur à compétence départementale	
87	Le Président de la Chambre Régionale des Comptes (région Ile-de-France exceptée)

MINISTERE : 09 – Intérieur et Collectivités Territoriales**Création de codes ordonnateurs :**

Ordonnateurs à compétence régionale	
803	(code ordonnateur technique) Le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française ou le Préfet représentant du Gouvernement auprès de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte ou l'Administrateur Supérieur des Iles Wallis-et-Futuna (responsable U.O. n°1)
804	(code ordonnateur technique) Le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française ou le Préfet représentant du Gouvernement auprès de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte ou l'Administrateur Supérieur des Iles Wallis-et-Futuna (responsable U.O. n°2)

Ordonnateur à compétence départementale	
74 -	Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt

Ordonnateurs à compétence départementale	
Codes ordonnateurs techniques :	
801	Le Préfet du département (responsable U.O. multi-BOP n°1)
802	Le Préfet de département (responsable U.O. multi-BOP n°2)
805	Le Préfet chargé de mandater les dépenses de la Police – SGAP (responsable U.O. multi-BOP n° 1)
806	Le Préfet chargé de mandater les dépenses de la Police – SGAP (responsable U.O. multi-BOP n° 2)
808	Le Préfet chargé de mandater les dépenses de la Police – DOM (responsable U.O. multi-BOP n°1)
809	Le Préfet chargé de mandater les dépenses de la Police – DOM (responsable U.O. multi-BOP n°2)

Modification de libellé d'un ordonnateur :

Ordonnateur à vocation nationale	
13 -	<p>Ancien libellé : Le Directeur Régional du Commissariat de l'Armée de Terre en circonscription militaire de défense</p> <p>Nouveau libellé : Le Directeur Régional du Commissariat de l'Armée de Terre en région Terre</p>

MINISTERE : 10 – Justice**Création de codes ordonnateurs :**

Ordonnateurs à compétence interrégionale ou zonale	
554	Le Directeur Régional des Services Pénitentiaires – insertion et probation (SPIP)
854	(code technique) Le Directeur Régional des Services Pénitentiaires ou le Directeur des Services Pénitentiaires – gestion des investissements immobiliers (COM – TOM)

Ordonnateur à compétence départementale	
801	(code technique) Le Préfet de Département – investissement immobilier – protection judiciaire de la Jeunesse (U.O. multi-BOP)

Suppression de codes ordonnateurs :

Ordonnateur principal	
02 -	Le Vice-Président du Conseil d'État

Ordonnateurs à vocation nationale	
18	Le Président du Tribunal Administratif
19	Le Président de la Cour Administrative d'Appel

Ordonnateur à compétence interrégionale ou zonale	
200	Le Directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP)

MINISTERE : 12 – Services du Premier Ministre**Création de codes ordonnateurs :**

Ordonnateurs principaux	
18	Le Président du Tribunal Administratif
19	Le Président de la Cour Administrative d'Appel

Ordonnateurs à compétence régionale	
51	Le Directeur régional des affaires sanitaires et sociales.
52	Le Directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
53	Le Directeur régional de l'environnement.
55	Le Directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt.
56 -	Le Président de la Chambre Régionale des Comptes de la région Ile-de-France.
58	Le Directeur départemental de l'Équipement gérant un service de navigation.

Ordonnateurs à compétence départementale	
72	Le Délégué interservices de l'eau.
73	Le Directeur départemental des services vétérinaires.
76	Le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales.
87	Le Président de la Chambre régionale des comptes (région Ile de France exceptée).

Ordonnateur exerçant ses fonctions à l'étranger	
97	Le Chargé de mission de l'antenne permanente de la commission pour l'indemnisation des victimes de spoliation à Berlin.

MINISTERE : 14 – Outre-Mer**Création d'un code ordonnateur :**

Ordonnateur à vocation nationale	
20	Le Directeur du service administratif du commissariat de l'air à Paris.

Modification de libellés d'ordonnateurs :

Ordonnateurs à vocation nationale	
10	<p>Ancien libellé : le Directeur du commissariat de l'armée de terre en circonscription militaire de défense de Bordeaux.</p> <p>Nouveau libellé : le Directeur du commissariat de l'armée de terre de la région terre Sud-Ouest à Bordeaux.</p>
14	<p>Ancien libellé : le Directeur régional du commissariat de l'armée de terre en région Nord-Ouest à Rennes.</p> <p>Nouveau libellé : le Directeur régional du commissariat de l'armée de terre de la région Nord-Ouest à Rennes.</p>
15	<p>Ancien libellé : le Directeur régional du commissariat de l'armée de terre des forces française du sud de l'Océan Indien à Saint-Denis de la Réunion.</p> <p>Nouveau libellé : le Directeur régional des commissariats d'outre-mer de la Réunion à Saint-Denis de la Réunion.</p>
18	<p>Ancien libellé : le Directeur du commissariat de l'armée en circonscription militaire de défense de Metz</p> <p>Nouveau libellé : le Directeur du commissariat de l'armée de terre de la région Nord-Est à Metz</p>

Ordonnateur à compétence régionale	
60	<p>Ancien libellé : le Directeur départemental de l'Équipement de Guyane.</p> <p>Nouveau libellé : le Directeur départemental de l'Équipement (Guyane – Mayotte – Saint-Pierre-et-Miquelon)</p>

Ordonnateur à compétence départementale	
75	<p>Ancien libellé : le Directeur départemental de l'Équipement.</p> <p>Nouveau libellé : le Directeur départemental de l'Équipement (métropole).</p>

Suppression de codes ordonnateurs :

Ordonnateurs à vocation nationale	
12	Le Directeur du service de santé du groupe Antilles-Guyane.
13	Le Directeur du commissariat de l'armée de terre auprès du commandement militaire d'Ile-de-France au quartier général des Loges à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).
16	Le Directeur du commissariat de l'armée de terre de la circonscription militaire de défense de Lille.
19	Le Directeur du commissariat de l'armée de terre de Paris.

MINISTERE : 23 – Équipement**Création de codes ordonnateurs :**

Ordonnateurs à vocation nationale	
37	Le Directeur des services de navigation aérienne.
38	Le Chef du service technique de l'aviation civile.
39	Le Directeur du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile
819	(code ordonnateur technique) : le Directeur d'établissement de l'école nationale des techniciens de l'Équipement (U.O. multi-BOP).
820	(code ordonnateur technique) : le Directeur de l'école nationale des travaux publics de l'état (U.O. multi-BOP).
822	(code ordonnateur technique) : le Directeur du centre d'études techniques maritimes et fluviales à Compiègne (responsable U.O. multi-BOP).
823	(code ordonnateur technique) : le Directeur du service d'études techniques des routes et autoroutes (U.O. multi-BOP).
824	(code ordonnateur technique) : le Directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (U.O. multi-BOP).
825	(code ordonnateur technique) : le Chef du centre d'études des tunnels (U.O. multi-BOP).
826	(code ordonnateur technique) : le Chef du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (U.O. multi-BOP).
827	(code ordonnateur technique) : le Chef du centre national des ponts de secours (U.O multi-BOP).
828	(code ordonnateur technique) : le Chef du service de contrôle des sociétés concessionnaires d'autoroutes (U.O. multi-BOP).

Création de codes ordonnateurs (suite) :

Ordonnateurs à vocation nationale	
829	(code ordonnateur technique) : le Directeur du centre d'évaluation de documentation et d'innovations pédagogiques à Montpellier (U.O. multi-BOP).
830	(code ordonnateur technique) : le Directeur du service administratif du commissariat de la marine (U.O. multi-BOP).
832	(code ordonnateur technique) : le Chef du service technique de l'aviation civile (responsable U.O. multi-BOP n° 2).

Ordonnateur à compétence régionale	
68	Le Chef du service de l'aviation civile (Saint-Pierre-et-Miquelon).

Ordonnateur à compétence départementale	
82	Le Directeur de l'urbanisme, du logement et de l'équipement à Paris.
821	(code ordonnateur technique) : Le Directeur de l'urbanisme, du logement et de l'équipement à Paris (responsable U.O multi-BOP).

Modification du libellé d'un ordonnateur :

Ordonnateur à compétence régionale	
63	<p>Ancien libellé : le Directeur régional de l'Aviation civile (métropole) ou le Directeur de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie.</p> <p>Nouveau libellé : le Directeur de l'aviation civile en région (métropole) ou le Directeur de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie, des Antilles-Guyane et de l'Océan Indien ou le Directeur du service d'État de l'aviation civile de la Polynésie Française ou le Délégué de l'aviation civile des îles Wallis et Futuna.</p>

MINISTERE : 32 – Jeunesse et sports**Création de codes ordonnateurs**

Ordonnateurs à compétence départementale	
801	(code ordonnateur technique) Le Préfet de département (responsable U.O. multi-BOP).
815	(code ordonnateur technique) Le Directeur départemental de l'Équipement (responsable U.O. multi-BOP).

Modification du libellé d'un ordonnateur :

Ordonnateur à compétence régionale	
52	<p>Ancien libellé : le Directeur régional Jeunesse et sports.</p> <p>Nouveau libellé : le Directeur régional de la Jeunesse et sports ou le Directeur territorial de la Jeunesse et des sports (Saint-Pierre-et-Miquelon).</p>

MINISTÈRE : 35 – Santé et Solidarité**Création d'un code ordonnateur :**

Ordonnateur à compétence départementale	
801	(code ordonnateur technique) : Le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales d'Ille-et-Vilaine (responsable U.O. multi-BOP) pour les opérations de l'École Nationale de la Santé Publique.

Modification du libellé d'un ordonnateur :

Ordonnateur à compétence régionale	
54	Ancien libellé : le Directeur régional des Affaires sanitaires et sociales. Nouveau libellé : le Directeur régional des Affaires sanitaires et sociales et le Directeur des Affaires sanitaires et sociales de Mayotte.

Suppression de codes ordonnateurs :

Ordonnateur à compétence régionale	
51	le Directeur régional de l'Équipement.

Ordonnateur à compétence départementale	
72	le Délégué interservices de l'eau.
78	Le Directeur départemental de la sécurité sociale de la Réunion.

MINISTÈRE : 36 – Emploi, Cohésion Sociale et Logement**Création de codes ordonnateurs :**

Ordonnateurs à compétence régionale	
51	Le Directeur régional des affaires sanitaires et sociales et le Directeur des affaires sanitaires et sociales de Mayotte.
55	Le Directeur régional de la sécurité sociale « Antilles-Guyane ».
58	Le Directeur de la santé et du développement social (Guadeloupe, Martinique, Guyane).
803	(code ordonnateur technique) : le Directeur régional de l'Équipement et le Directeur de l'Équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon (responsable U.O. multi-BOP).

Ordonnateurs à compétence départementale	
74	Le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales.
78	Le Directeur départemental de la Jeunesse et sports.
82	Le Directeur de l'urbanisme, du Logement et de l'Équipement à Paris.
83	Le Directeur départemental de la sécurité sociale de la Réunion.
815	(code ordonnateur technique) : le Directeur départemental de l'Équipement (responsable U.O. multi-BOP).

MINISTERE : 37 – Écologie**Création de codes ordonnateurs :**

Ordonnateur à vocation nationale	
44	Le Directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

Ordonnateurs à compétence zonale ou interrégionale	
804	(code ordonnateur technique) Le Chef de service de la navigation (code BOP de bassin).
807	(code ordonnateur technique) Le Chef du service maritime et de navigation du Languedoc-Roussillon (code BOP de bassin).
815	(code ordonnateur technique) Le Directeur départemental de l'Équipement (code BOP de bassin).
819	(code ordonnateur technique) Le Directeur régional de l'environnement (code BOP de bassin).

CHAPITRE 2 :

CODIFICATION DES ORDONNATEURS DES COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

Mise à jour de l'annexe n° 2 de l'instruction n° 05-044 A-B du 17 octobre 2005.

A – Comptes d'affectation spéciale :

- Compte d'affectation spéciale : « Gestion du patrimoine immobilier de l'État »
 - Programme 721 : ministère 07 (Économie, Finances et Industries)
 - Mission ministérielle « Gestion du patrimoine immobilier de l'État »

Création des codes ordonnateurs suivants :

Ordonnateurs principaux	
01	Le Ministre.
05	Le Directeur Général des Impôts.
933	(code ordonnateur technique) : le Ministre (programme 721).

- Compte d'affectation spéciale : « Fichier national du permis de conduire »
 - Programme 752 : ministère 23 (Équipement)
 - Mission ministérielle : « Contrôle et sanction automatisée des infractions au code de la route »

Création des codes ordonnateurs suivants :

Ordonnateurs principaux	
01	Le Ministre.
916	(code ordonnateur technique) Le Ministre (programme 752).

- Compte d'affectation spéciale : « Développement agricole et rural »
 - Programme 775 : ministère 03 (Agriculture)
 - Mission ministérielle : « Développement agricole et rural »

Création du code ordonnateur suivant :

Ordonnateur principal
01 Le Ministre.

B – Comptes de concours financiers :

- Compte de concours financiers « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés »
 - Programme 861 : ministère 07 (Economie, Finances et Industrie)
 - Mission ministérielle « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés »

Ordonnateur à compétence départementale
70 Le Préfet du département

C – Comptes de commerce :

- Compte non doté de crédits : « Opérations industrielles et commerciales des directions départementales et régionales de l'Équipement ».
 - Programme 908 : ministère 23 (Équipement).

Création d'un code ordonnateur :

Ordonnateur principal
915 (code ordonnateur technique) Le Ministre (programme 908).

- Compte non doté de crédits : « Constructions navales de la marine militaire ».

Programme 911 : ministère 70 (Défense et anciens combattants).

Création de codes ordonnateurs:

Ordonnateurs des services centraux	
01	Le Ministre.
911	(code ordonnateur technique) Le Ministre (programme 911).

CHAPITRE 3 :
CODIFICATION DES ORDONNATEURS
DES SERVICES MILITAIRES. BUDGET GÉNÉRAL

Mise à jour de l'annexe n°3 de l'instruction n° 05-044-A-B du 17 octobre 2005.

MINISTERE 70 : Défense et Anciens Combattants

Création de codes ordonnateurs :

Ordonnateurs des services centraux	
Codes ordonnateurs techniques :	
905	Le Directeur du centre de services des ressources humaines PSOP 1.
906	Le Directeur du centre de services des ressources humaines PSOP 2.
907	Le Directeur du centre de services des ressources humaines PSOP 3.
908	Le Directeur du centre de services des ressources humaines PSOP 4.

Ordonnateur dépendant d'autres ministères ou services	
60	Le Chef du service technique de l'aviation civile.
96	Le Directeur des services de navigation aérienne

Suppression de codes ordonnateurs :

Ordonnateur des services centraux	
29	Le Directeur de l'Établissement central de soutien d'Arcueil.

Ateliers, Entrepôts, Établissements	
30	Le Directeur du Centre des propulseurs de Saclay

CHAPITRE 4 :
CODIFICATION DES ORDONNATEURS ACCRÉDITÉS
AUPRÈS DE L'AGENT COMPTABLE
DES SERVICES INDUSTRIELS DE L'ARMEMENT

Mise à jour de l'annexe n° 4 de l'instruction n° 05-044-A-B du 17 octobre 2005.

MINISTÈRE 70 : Défense et Anciens Combattants

Suppression de codes ordonnateurs :

Ordonnateurs divers	
57	Le Directeur de l'Établissement central de soutien à Paris (ex ECAT).
99	Le Chef de l'antenne étatique instituée auprès de l'École supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace à Toulouse.

ISSN : 0984 9114